

Informations générales

Période	31/10/2025
Date de création du portefeuille	30/06/2005
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	02/06/2008
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010622654
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170049
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	2 ans minimum
Heure de centralisation	10:00
Frais de gestion	0,80% TTC max
Commission de surperformance	10% TTC maximum par rapport à l'ESTR + 4%
Rendement/Risque	
1 2 3 4 5 6 7	

Valeur liquidative

Valeur liquidative	17 019,81
Actif net	5 332 374,92
Nb de parts	313,30

Orientation de gestion

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Benchmark

ESTR capitalisé + 3%

Duration

31/10/2025	3.21
------------	------

Rendement au pire

31/10/2025	3.58
------------	------

Rendement à maturité

31/10/2025	3.79
------------	------

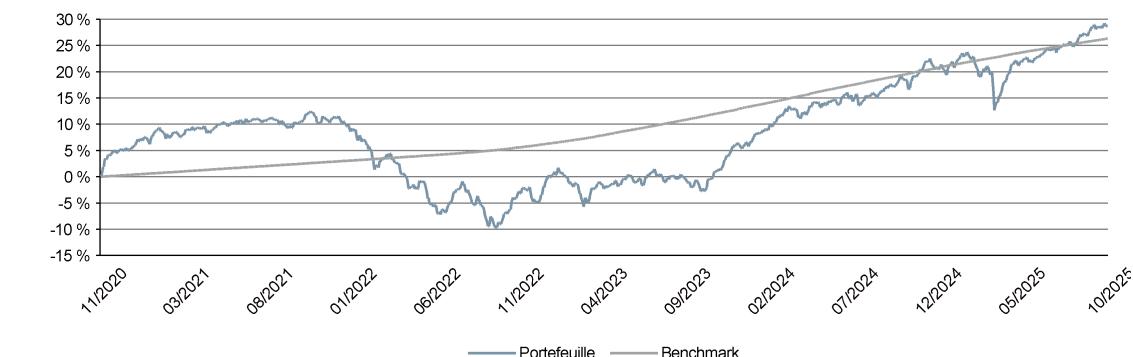
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

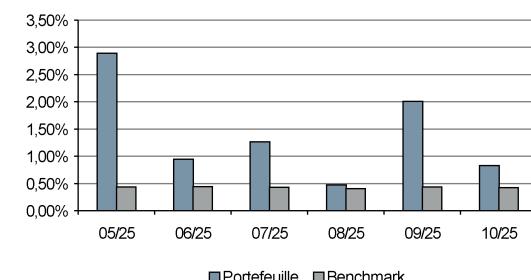
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,83	3,34	6,71	10,30	38,04	29,40
Benchmark	0,43	1,27	4,52	5,61	19,98	26,33
Surperformance	0,40	2,07	2,19	4,69	18,05	3,07

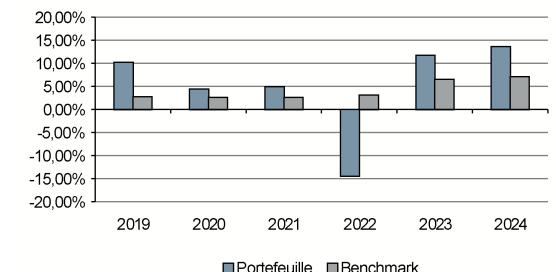
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	6.59	6.72	6.93
Volatilité du benchmark (%) *	0.08	0.12	0.26
Ratio de Sharpe du portefeuille *	1.21	1.23	0.52
Tracking error (%) *	6.59	6.72	6.90

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois d'octobre 2025 a été caractérisé par une instabilité politique marquée et des tensions géopolitiques accrues. La Chine a instauré des contrôles stricts à l'exportation des terres rares, entraînant une réaction américaine avec de nouveaux droits de douane à 100 % et des contrôles à l'export accrûs. Toutefois, une rencontre diplomatique entre Xi Jinping et Donald Trump à Busan a permis de désamorcer provisoirement les tensions. Quant au sommet Trump-Poutine prévu à Budapest, il a été annulé en raison de conditions jugées inacceptables par le président américain pour un cessez-le-feu en Ukraine.

Aux États-Unis, un blocage budgétaire persistant entre Démocrates et Républicains a abouti à une fermeture partielle de l'administration, générant un coût économique estimé à 15 milliards de dollars par jour. Cette situation a entraîné notamment un arrêt de certaines publications statistiques économiques. En Chine, le quatrième plénum du 20e congrès du Parti a confirmé les axes du précédent plan quinquennal : croissance et équilibre entre efficacité du marché et intervention étatique, et priorité à la sécurité avec un accent particulier sur l'autosuffisance technologique.

En France, l'instabilité politique s'est manifestée par la chute du premier gouvernement Leconte. Le gouvernement suivant, plus consensuel, a survécu à deux motions de censure en concordant symboliquement la suspension de la réforme des retraites.

Les principaux indices américains ont clôturé le mois en hausse, dans un environnement de volatilité accrue. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 3,58%.

Le secteur bancaire américain a connu de nouvelles tensions. Des banques régionales ont affiché d'importantes pertes liées à des prêts frauduleux et l'indice S&P Regional Banks Select Industry a perdu 6,3%. Dans la technologie, le secteur de l'intelligence artificielle (IA) a continué de capter l'attention mais certains investisseurs commencent à s'inquiéter des niveaux de valorisation des acteurs américains du secteur.

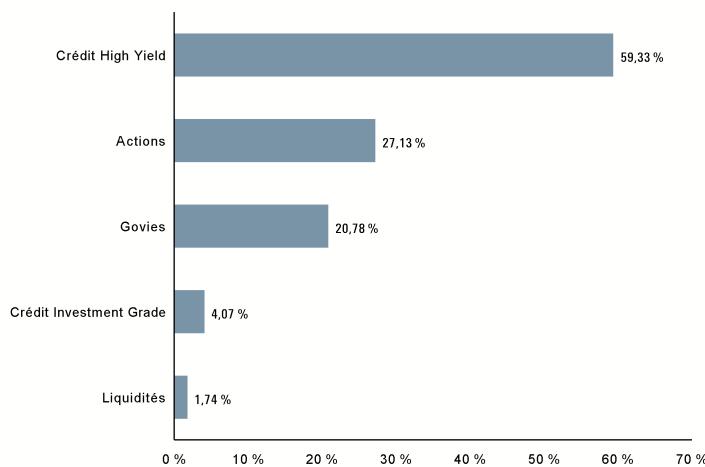
La Réserve fédérale a abaissé son taux directeur de 25 points de base pour le ramener à 4,00 %, signant ainsi sa deuxième réduction cette année. Elle a également annoncé la fin de la réduction de son bilan à compter du 1er décembre, avec une compensation via des achats nets de bons du Trésor. Les projections indiquent un taux proche de 3 % d'ici mi-2026, sous réserve d'une inflation et d'un marché du travail maîtrisés. Jerome Powell a toutefois délivré un message ferme, soulignant qu'une baisse supplémentaire en décembre n'était pas acquise, ce qui a réduit les anticipations de marché, la probabilité passant de 95 % à 70 %. Les indicateurs avancés confirment une dynamique solide mais la confiance des consommateurs s'est dégradée : l'indice de l'Université du Michigan recule à 53,6 contre 55,1 en septembre.

En zone euro, la Banque centrale européenne a maintenu ses taux inchangés en octobre, après sept baisses consécutives depuis juin 2024. Le taux de dépôt reste fixé à 2,00 %. Christine Lagarde a réaffirmé une posture d'attente et d'observation, estimant que l'inflation, désormais proche de 2 %, permettait de temporiser. Les indicateurs économiques restent mitigés : en France, la croissance est attendue à 0,6 % en 2025, contre 0,8 % précédemment, tandis que le PIB de la zone euro devrait croître de 0,9 % cette année, avec une révision à la baisse pour 2026.

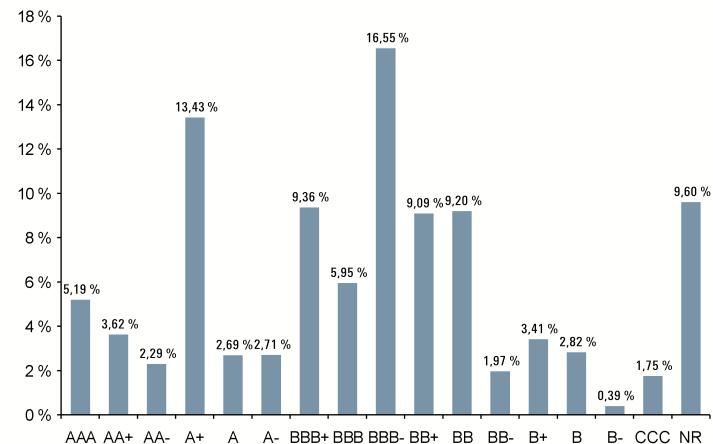
Sur les marchés du crédit, les spreads Investment-Grade se sont légèrement resserrés (-2 points de base), tandis que les spreads du segment High-Yield s'écartent légèrement (+3 points de base), avec une volatilité importante durant le mois. Sur le mois d'octobre, le marché du High-Yield affiche une performance proche de 0 % alors que le marché Investment-Grade, avec une duration plus longue, profite de la baisse des taux et progresse de 0,7 %. Sur l'année, les marchés du crédit restent bien orientés avec une performance de +4,2 % pour le High-Yield européen en €, rattrapé par l'Investment-Grade en € à +3,3 %.

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

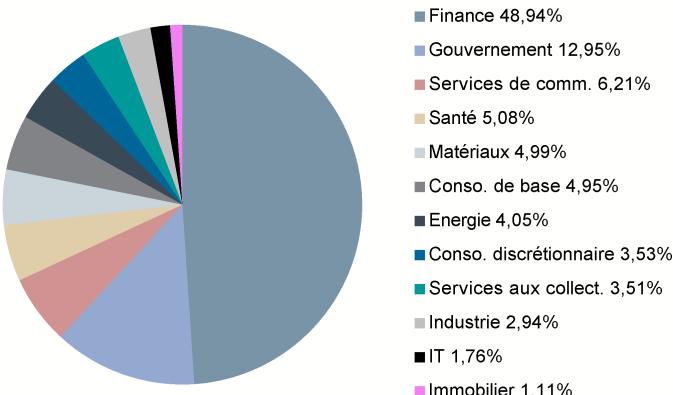
Répartition par classes d'actifs



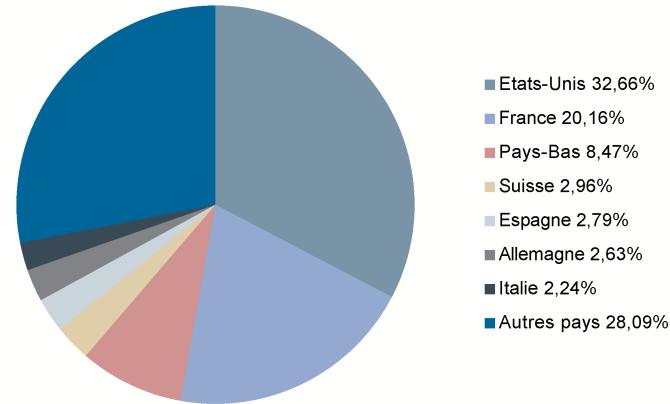
Répartition par notations de la poche obligataire



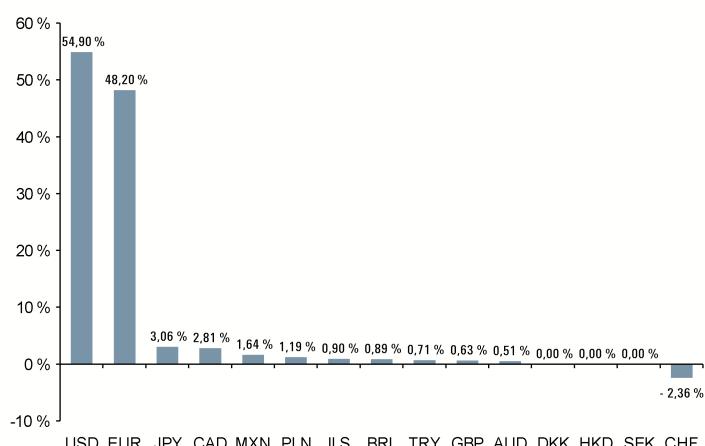
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche action



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
UBS ZCP 12-12-25	8,20%
UNIT ST 1.625 04-30	2,60%
CDX NA HY SERIE 45 V1 5Y_201230	2,49%
GENERAL ELECTRIC	1,71%
SAFRAN SA	1,66%
ITRAXX EUROPE S44 V1 MKT 5Y_201230	1,52%
MERR LY 0.1 04-30	1,48%
AIRBUS SE	1,44%
EUROBANK ERGASIAS SERVICES A	1,34%
TAURON POLSKA ENERGIA SA	1,19%
	23,63%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.